



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'EURE

## COMMUNE DE MARBOIS

### **Arrêté municipal n° 020/2020 Réglementant l'interdiction de circulation temporaire RD 55 –LES ESSARTS-27240 MARBOIS**

#### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MARBOIS

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213-1 et L 2213-2 ;

Vu le Code la Route, notamment les articles R 411-30 et R 411-31 modifiés

Vu la demande présentée par la Société TEAM RESEAUX domiciliée à EVREUX (27000) 28 RUE D'AVRILLY.

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement sur la RD 55, Rue de Breteuil, aux abords de l'ancienne Mairie, LES ESSARTS, 27240 MARBOIS du 13/07/2020 pour une durée de 30 jours, afin de réaliser des travaux de terrassement, pose d'un coffret ENEDIS et branchement électrique.

Considérant que l'intérêt de la sécurité et de la tranquillité publique justifie pleinement l'interdiction de cette rue.

### ARRÊTE

**ARTICLE 1** : La circulation des véhicules sera alternée, le stationnement et les dépassements seront interdits sur la RD 55, Rue de Breteuil, abords de l'ancienne Mairie, LES ESSARTS, 27240 MARBOIS du 13/07/2020 pour une durée de 30 jours, afin de réaliser des travaux de terrassement, pose d'un coffret ENEDIS et branchement électrique.

**ARTICLE 2** : La circulation sera alternée avec feux tricolores et sera effectuée par la Société TEAM RESEAUX domiciliée à EVREUX (27000) 28 RUE D'AVRILLY.

**ARTICLE 3** : Toute détérioration de la rue sera à la charge de l'entreprise citée ci-dessus

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de MARBOIS

**ARTICLE 5** : Monsieur le Maire de la commune de MARBOIS

La Gendarmerie de Breteuil sur Iton

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à MARBOIS

Le 25 juin 2020

Le Maire, Éric WOHLSCHLEGEL